

tionale que mon ministère, de concert avec d'autres, a réussi à obtenir et qui, à mon avis, a donné d'excellents résultats, non seulement en ce qui concerne les commandes de divers gouvernements, mais quant à l'aide que nous apportons à l'industrie canadienne, et surtout dans le domaine de la défense.

• (3.40 p.m.)

Le second projet d'envergure en voie de réalisation, qui intéressera tous les députés, a trait aux contrats déjà adjugés pour la construction de destroyers DDH, c'est-à-dire porteurs d'hélicoptères. J'avoue que l'exactitude, quant aux sigles m'a causé passablement de difficultés au ministère, mais c'est là, sauf erreur, la désignation officielle pour l'instant de ces quatre navires. Deux sont en voie de construction à Sorel, et les deux autres à Lauzon. C'est sans doute à l'heure actuelle le seul important programme de construction qui soit en voie de réalisation aux fins de la défense.

En plus de la mise en chantier de ces quatre navires, des travaux considérables, que j'appellerai ici complémentaires, se poursuivent; il s'agit des pièces d'équipement nécessaires à ces navires, qui sont mises au point et fabriquées dans diverses régions du pays. Si les députés le désirent, je me ferai un plaisir de leur dire à qui ces contrats ont été adjugés et en quoi ils consistent.

En plus de ces deux projets principaux, comme je les appelle, le ministère de la Production de défense s'intéresse aussi très directement à un certain nombre d'autres projets ayant pour objet la défense. Il a également participé à un certain nombre de programmes internationaux résultant soit d'une action directe du gouvernement soit, indirectement, des initiatives que nous avons prises en ce qui concerne les ventes importantes à l'étranger, d'un genre ou d'un autre. J'ai donné comme exemple l'aviation des Pays-Bas. Un autre exemple est celui, tout récent, d'une quinzaine de nos avions Buffalo qui, construits à la suite d'une demande du ministère de la Défense nationale, ont été vendus en Amérique du Sud.

En plus de la construction nouvelle de l'importance que j'ai indiquée, monsieur le président, il existe un besoin constant de réparations et de remise en état. Cela représente tous les ans bien des millions de dollars. C'est un des secteurs les plus difficiles, comme le savent certains honorables représentants, étant donné la nécessité de s'efforcer au moins d'assurer à la plupart des installations du Canada une possibilité à cet effet. Nous

[L'hon. M. Jamieson.]

essayons de faire en sorte que chacun obtienne une partie de ce travail.

Voilà qui n'est pas toujours facile, monsieur le président. J'oserais même dire qu'il est extrêmement difficile de faire coïncider—d'une façon rationnelle si l'on préfère—les besoins des entreprises individuelles et l'autre objectif fondamental qui, je le soutiens, est celui de mon ministère: une utilisation maximale des sommes consacrées à la défense et à nos achats en général.

Les achats du ministère dépassent le milliard de dollars pour l'année en cours. C'est une tranche respectable des deniers publics et je suis pleinement conscient de notre responsabilité, celle de veiller à l'emploi judicieux de nos fonds. Le ministère de la Défense nationale absorbe plus de la moitié des achats, qui représentent donc un peu plus de 500 millions de dollars. Il s'agit de besoins directs et spécifiques du ministère de la Défense nationale et nous, en tant qu'organisme d'approvisionnement, donnons suite à ses demandes. En plus de ces dépenses au titre du ministère de la Défense nationale, monsieur le président, le reste, ou environ 45 p. 100, des dépenses figure sous une rubrique générale, par exemple, achats au Canada au nom de gouvernements étrangers par suite de divers accords internationaux.

Nous avons également assumé des dépenses au titre des programmes d'aide extérieure quand il a semblé que l'emploi de nos services spécialisés était souhaitable afin de conclure le meilleur marché possible. J'aimerais ajouter qu'il ne s'agit pas d'un engagement total de notre part; il ne s'agit pas de l'un des organismes dont tous les achats ont été confiés au ministère de la Production de défense. Quand nous avons prouvé que nous pouvions être utiles, ou quand la chose est évidente nous avons effectué certains achats au titre de l'aide extérieure.

Il y a aussi l'argent dépensé au nom des ministères civils. Quand leurs services auront été complètement absorbés, ce qui se fera d'ici un an ou deux, nous ajouterons alors à la valeur totale des achats dont mon ministère est responsable une somme supplémentaire d'environ 100 millions de dollars. C'est notre estimation générale.

Je puis vous donner des chiffres intéressants quant à l'aspect service du ministère que les députés voudront sans doute connaître. Comme la plupart des députés le savent, nous émettons les chèques pour le compte du gouvernement fédéral. Tous les paiements sont faits par le contrôleur du Trésor. Le